***BOURSE D’EXCELLENCE INTERNATIONALE***

***IMAS IMPLANTEUS***

**INFORMATIONS GENERALES**

**Bénéficiaires** :

Pour être éligible à la bourse d’excellence internationale IMAS-*Implanteus*, les candidats étrangers doivent résider hors de France au moment de leur candidature (sauf les étudiants en M1 qui candidatent pour une bourse en M2) et avoir été acceptés au Master international IMAS (niveau M1 ou M2).

**Modalités de candidature :**

Le **dossier de candidature** est disponible sur le site internet de l’Ecole Universitaire de Recherche (EUR) *Implanteus*. Il comprend une **fiche d’information** à compléter ainsi que les pièces suivantes :

1. une **lettre de recommandation** (tout dossier dépourvu de lettre de recommandation ne sera pas éligible).

2. Un bref argumentaire soulignant la qualité de la candidature, notamment au travers du **descriptif du système de notation du pays d’origine** (les relevés de notes ne sont pas à fournir car déjà transmis lors de la candidature au master).

**Modalité de sélection des candidatures :**

La sélection des candidatures par le comité exécutif de l’EUR Implanteus a lieu en deux phases.

Phase 1 : étudiants candidatant via Campus France. Date de sélection : 17/05/2023

Phase 2 : étudiants étrangers candidatant hors Campus France. Date de sélection : 22/06/2023

Une liste complémentaire sera établie à chaque phase.

Pour être recevables, les demandes devront avoir été transmises à l’EUR Implanteus à l’adresse suivante : implanteus@univ-avignon.fr. Toute demande arrivée hors délai sera déclarée inéligible.

**Modalités de versement de l’aide** :

Le versement de la bourse s’effectue en trois fois :

* 50% à la rentrée universitaire sur présentation des justificatifs d’inscription ;
* 40% à la fin du semestre 1 ;
* 10% en mai.

L’attribution d’une bourse d’excellence internationale engage l’étudiant à devenir « ambassadeur » de l’EUR *Implanteus* pour la durée où il bénéficie de la bourse. Il devra ainsi se porter volontaire pour siéger au Conseil Académique de l’EUR et être référent pour l’organisation de l’Ecole d’été annuelle.

Pour les étudiants qui recevront une bourse d’excellence en M1, la reconduction de la bourse en M2 sera conditionnée à leurs résultats de M1.

**Dossier de candidature à retourner avant le 09/05/2023 (candidats Campus France) ou 15/06/23 (candidats hors Campus France)**

**INFORMATIONS CONCERNANT LE CANDIDAT**

Nom : M. 🗆 Mme 🗆

Prénom : Date de naissance : / /

Nationalité :

🖁 : / / / / @ :

Adresse dans le pays de résidence actuel :

Code postal : Ville :

Dernier diplôme obtenu :

🗆 Licence L3  🗆Master 1 🗆 Master 2 🗆 Autre diplôme : ………………

 Année d’obtention :

 Université d’obtention :

 **! N’oubliez pas de signer en fin de document**

Comment avez-vous eu connaissance de ce dispositif :

***Cadre réservé à l’EUR Implanteus****:*

Date de réception du dossier :

Dossier n°:

**PIECES A JOINDRE AU DOSSIER AU FORMAT PDF**

* Le formulaire de candidature dûment complété et signé **🗆**
* Une lettre de recommandation **🗆**
* Un bref argumentaire soulignant la qualité de la candidature **🗆**

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements et des pièces transmises à l’EUR *Implanteus*, et avoir pris connaissance des conditions d’attribution et des modalités de paiement de la bourse d’excellence.

/!\**Mentions légales** : Les informations recueillies font l’objet d’un traitement informatisé destiné à la gestion des bourses d’excellence de l’enseignement supérieur. Les destinataires des données sont les agents de l’EUR Implanteus. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez bénéficier d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service EUR Implanteus/Maison de la recherche :

EUR Implanteus - DARI

Avignon Université

implanteus@univ-avignon.fr

***A signer par l’étudiant***

*Le : Signature*